

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 10 septembre 2020

Le Conseil Municipal de MONTIGNÉ LE BRILLANT s'est réuni à la Mairie le jeudi 10 septembre 2020, à 20 heures, sous la présidence de M. Gérard TRAVERS, Maire.

Etaient présents : M. Gérard TRAVERS, Mme Nathalie FORET-VETTIER, M. Roger GODIN, Mme Christelle PLANCHENAULT, M. Lionel BEAUFORT, Mme Pascale MARAQUIN, Mme Nathalie BOIZARD, M. Jonathan LEBOURDAIS, Mme Karine COLLET, M. Pascal POIRIER, Mme Christine COMMERE et M. Benjamin GAUTIER.

Absent excusé : M. Joël PLANCHENAULT

Absent non excusé : M. Jacques MARGAS

Absents pour démission : M. Aymeric ROSSIGNOL – Mme Lucile LA ROCCA

Secrétaire de séance : Mme Nathalie BOIZARD

Nbre de membres : 15
Présents : 12
Absent(es) excusé(es) : 1
Pouvoir : 0
Quorum atteint : 8

Ordre du jour

- ☞ Décisions prises dans le cadre des délégations du Maire octroyées par le Conseil Municipal.
- ☞ Nouvelles attributions aux élus au Conseil municipal et à Laval Agglo
- ☞ Subventions DETR - DSIL
- ☞ Accueil RAM et service civique
- ☞ Plan Canicule et portage des repas pour les Seniors
- ☞ Organisation de la rentrée scolaire
- ☞ Décision Projet Mayenne Habitat Propriété Fouquet
- ☞ CR Commission Travaux du 25/08
- ☞ CR Commission Voirie espaces publics du 29/08
- ☞ CR commission animation de fin août
- ☞ Journée du Patrimoine
- ☞ Laval agglo : Réponse à la demande d'abribus au Port Sec, CR 1ère réunions
- ☞ Informations et questions diverses.

DEMISSIONS

- ✓ Liste « Vivre en harmonie à Montigné le Brillant » :

Suite aux démissions de A. HILAND, S. BRUNET et N. MARTEAU, leurs colistiers ont été informés de leur élection mais ont présenté leur démission, sans siéger au Conseil Municipal :

Xavier POTTIER, Brigitte BERTRON, Emmanuel FRICK, Béatrice MARECHAL, Vincent LEGRAIS, Patricia HEULOT, Fanny GUION, Daniel JARRY et Lucile LA ROCCA (dernière démission ce soir). Lecture de leur lettre de démission a été faite par Monsieur le Maire.

A ce jour : Benjamin GAUTIER a accepté sa nouvelle fonction et est présent. Il est remercié par tous les élus présents qui apprécient sa démarche constructive.

Jacques MARGAS est absent non excusé. Adeline LAEYC va recevoir son invitation à siéger au prochain Conseil Municipal.

- ✓ Liste « Montigné, un nouvel Elan avec vous » :

Aymeric ROSSIGNOL a présenté sa démission et est remplacé par Joël PLANCHENAULT (absent excusé ce soir).

OBSERVATIONS SUR LE COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 juillet 2020

Le Compte rendu est approuvé sans observation particulière.

1- COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU MAIRE OCTROYEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

- Droit de Prémption Urbain

Date	Usage du bien	Adresse	Références cadastrales	Surface	Avis
28/07/2020	Habitation (ROUILLARD)	2 Impasse du Manoir	AK 661	860 M²	Renonciation
24/07/2020	Habitation (LEBRUN)	10 rue Henri Dès	AD 263	545 M²	Renonciation
11/08/2020	Habitation (LACROIX/BOULET)	2 impasse des Lilas	AK 274	509 M²	Renonciation
31/08/2020	Habitation (HOUDBINE)	7 rue Henri Dès	AD 168	606M²	Renonciation

- Acception de plusieurs devis :
 - Sécurisation de l'acrotère pour un montant de 2 784.13 € TTC par l'entreprise Ouest-Acro de Louvigné.
 - Achat de stores pour l'école publique (sécurisation d'une salle transformée en salle de repos selon les normes du plan Vigipirate : 1381.20TTC par l'entreprise LVR de LAVAL.
 - Achat d'un souffleur pour les agents techniques : 733.50€ TTC de BREILLON BERTRON
 - Coupure d'électricité de la maison FOUQUET d'un montant de 271.20 € par ENEDIS
 - Contrôle pour le désamiantage d'un montant de 3 216 € TTC entreprise Allo Diagnostic
 - Validation du compteur extérieur de la Forge (Consuel), pour un branchement permanent 332.64€ par ENEDIS
- Mise en service du compteur du studio 2 rue J. Peigner (utilisé par le vendeur ambulant de pizza, suite au report de l'extension du salon de coiffure)

2- ADMINISTRATIF – FINANCES

ACCUEIL D'UNE NOUVELLE SECRETAIRE DE MAIRIE (INTERIM PAR LE CENTRE DE GESTION DEPARTEMENTAL POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Mme POURIEL Virginie a commencé le 7 septembre à mi-temps, en renfort au secrétariat.

NOUVELLES ATTRIBUTIONS AUX ELUS

COMMISSIONS CONSEIL MUNICIPAL 2020-2026

Ces commissions sont présentées au nouvel élu présent. Elles seront complétées lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

FINANCES G. TRAVERS Maire	N. BOIZARD – N. FORET-VETTIER – R. GODIN – C. PLANCHENAUT- P. MARAQUIN	
ENFANCE JEUNESSE SENIORS N. FORET-VETTIER 1 ^{ère} adjointe	PETITE ENFANCE	J. LEBOURDAIS
	ENFANCE	J. LEBOURDAIS – L. BEAUFORT
	JEUNESSE	J. LEBOURDAIS – C. PLANCHENAUT
	SENIORS	N. BOIZARD – C. COMMERE
Développement durable ↑ ↓		
TRAVAUX URBANISME R. GODIN 2 ^{ème} adjoint	AMENAGEMENT et URBANISME	P. POIRIER
	TRAVAUX SERVICES TECHNIQUES	P. POIRIER – B. GAUTIER
	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ENTRETIEN ET EMBELLISSEMENT COMMUNAL	P. POIRIER – K. COLLET
VIE ASSOCIATIVE COMMUNICATION C. PLANCHENAUT 3 ^{ème} adjointe	VIE ASSOCIATIVE	J. LEBOURDAIS – L. BEAUFORT – P. MARAQUIN – K. COLLET
	COMMUNICATION	J. LEBOURDAIS – P. MARAQUIN

DELEGATIONS CONSEIL MUNICIPAL 2020-2026

Conseillers délégués	N. BOIZARD (Finances)
Conseillers référents	
Appels d'offres	<u>3 titulaires</u> : R. GODIN – P. POIRIER – B. GAUTIER <u>3 suppléants</u> : N. BOIZARD – N. FORET-VETTIER C. PLANCHENAUT
Territoire d'Energie 53	<u>Titulaire</u> : R. GODIN <u>Suppléant</u> : P. POIRIER
CNAS	<u>Titulaire</u> : N. FORET-VETTIER <u>Suppléant</u> : S. GOUIN
Référent sécurité routière	K. COLLET
Correspondant défense (Protection civile)	R. GODIN
Correspondant risques naturels auprès de ENEDIS	R. GODIN
CCAS	<u>Elus</u> : N. FORET-VETTIER – C. COMMERE – N. BOIZARD <u>Bénévoles</u> : S. VILFEU – G. DUCHEMIN – M. LEPAGE – D.ROSSIGNOL
CIID	Une liste de 24 noms est présentée au Préfet qui nous annoncera la composition de cette commission

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Titulaire : G. TRAVERS

Suppléant : N. FORET-VETTIER

8 COMMISSIONS PERMANENTES

1- Economie- Tourisme – Recherche – Enseignement supérieur – Transition économique - Emploi	Pascale MARAQUIN Karine COLLET
2- Aménagement – Habitat et politique de la ville	Roger GODIN
3- Mobilité	Nathalie BOIZARD
4- Environnement	Joël PLANCHENAULT
5- Culture	Christelle PLANCHENAULT
6- Sport	Nathalie FORET-VETTIER
7- Actions sociales et Santé	Jonathan LEBOURDAIS
8- Ressources Finances	Gérard TRAVERS

CLECT (Commission locale Etude des compétences transférées)

Représentant titulaire

Nathalie BOIZARD

Représentant suppléant

Nathalie FORET-VETTIER

EAU ET ASSAINISSEMENT

Représentant titulaire

Roger GODIN

Représentant suppléant

Pascal POIRIER

JAVO (Bassin versants de la Jouanne, agglomération de Laval, Vicoïn et Ovette)

Représentant suppléant

Pascal POIRIER

CIID (Commission Intercommunale des Impôts Directs)

Lionel BEAUFORT

Christine COMMERE

DCM 065/SEPTEMBRE/2020

DCM 066/SEPTEMBRE/2020

BUDGET, DECISION MODIFICATIVE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents :

- ACCEPTE la modification d'écriture suivante, sans impacter le Budget.

Chapitre	Comptes	Libellé	Montant
41	280421	Bien mobilier, matériel, étude	- 2 200
	28051	Concessions et droits similaires	- 1 160
	28041512	Bâtiments et installations	- 1 740
	28041582	Bâtiments et installations	- 12 000
	28041642	Bâtiments et installations	- 10 000
		TOTAL CHAPITRE 041	- 27 100
40	280421	Bien mobilier, matériel, étude	2 200
	28051	Concessions et droits similaires	1 160
	28041512	Bâtiments et installations	1 740
	28041582	Bâtiments et installations	12 000
	28041642	Bâtiments et installations	10 000
		TOTAL CHAPITRE 040	27 100
		TOTAL	0

DCM 067/SEPTEMBRE/2020

SUBVENTIONS DETR - DSIL

Aucune décision nouvelle possible concernant les subventions DETR (Dotation Equipement Territoires Ruraux).

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la subvention DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) est une subvention pour financer des projets de plus grande ampleur. Suite à une relance économique et une enveloppe complémentaire proposées par l'Etat, le projet prévu pour le renouvellement des candélabres de la rue des Primevères, non retenu initialement, a été réactivé en août, pour un montant de 7 000 €. Réponse en fin d'année.

MENAGE DES LOCAUX COMMUNAUX

G. Travers informe le Conseil Municipal que le contrat en cours avec l'entreprise AMIDOU est reconduit et aménagé en fonction des besoins dans les différents locaux communaux (école, salle de loisirs, salle Athéna, salle des associations, studio).

COMMISSION DES FINANCES

Elle aura lieu le 12 octobre prochain à 18h15.

Relais assistantes maternelles - RAM

Nathalie FORET -VETTER informe le Conseil Municipal de l'arrivée de Mme Jeanne GOUGEON le 28 août en remplacement de Françoise RICOU en qualité d'animatrice de relais assistantes maternelles. Le tuilage entre les deux professionnelles s'est réalisé la dernière semaine d'Août. Jeanne GOUGEON est embauchée par 3 communes : Ahuillé, Montigné, Nuillé. Son contrat représente 0,72 Emploi Temps Plein. Son intervention sur Montigné est le jeudi, avec le matin les animations avec les assistantes maternelles et l'après-midi les RDV physiques ou téléphoniques et le travail administratif, les passerelles avec les services péri et extra-scolaire ainsi qu'avec les écoles. Les animations n'ont pas repris pour le moment pour les raisons sanitaires liées au COVID. La situation sera revue début octobre.

DCM 003/SEPTEMBRE/2020

SERVICE CIVIQUE

Jonathan LEBOURDAIS informe de la candidature de Cacilia Jollivet (20 ans) qui vient de terminer ses études. Sa mission de service civique s'oriente en direction :

- de l'étude de besoins des jeunes et habitants,
- du gaspillage alimentaire
- du développement d'outils de communication

Il s'agit d'un CDD de 8 mois et 24 heures par semaine, de début octobre à juin 2021.

Cacilia Jollivet a choisi la commune de Montigné le Brillant pour la diversité des projets proposés. Elle travaillera aux côtés d'Anne-Sophie Gascoin tutrice et Jonathan Lebourdais élu référent de ce projet.

La ligue de l'enseignement assurera le suivi et l'accompagnement des engagements de chacun.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- ACCEPTE la candidature de Cacilia Jollivet
- ADOPTE le montant du salaire à hauteur de 580€ par mois avec une participation financière de l'Etat de 50%.

DCM 003/SEPTEMBRE/2020

BILAN « ARGENT DE POCHE »

N. FORET-VETTER informe le Conseil Municipal que 16 demi-journées ont été effectuées avec 16 participants ; 32 chantiers ont été réalisés (sur 33 prévus) pour un coût de 480 €.

La prochaine Commission aura lieu le 14 septembre avec les agents techniques, pour envisager la nature des futurs chantiers.

PORTAGE DES REPAS DES SENIORS

En août, les repas (7 à 9 par jour) ont été livrés par les agents techniques mais aussi les élus et les bénévoles du CCAS. Cette organisation nouvelle qui favorise le lien social avec nos aînés sera proposée de nouveau pour la deuxième semaine des vacances de la Toussaint.

PLAN CANICULE

L'équipe municipale a mis en place ce plan d'urgence « canicule » obligatoire pour toutes les collectivités depuis 2003. Ce plan a pour objectif de tenir une liste à jour de toutes personnes vulnérables afin de diffuser les recommandations du préfet. La municipalité a déclenché ce plan lors des fortes chaleurs du mois d'août en appelant les plus de 85 ans, seuls ou avec des fragilités connues.

La municipalité prendra appui sur ce plan si une nouvelle vague de COVID venait à menacer la commune.

BILAN DU CENTRE DE LOISIRS DE L'ETE

N. FORET-VETTER informe le Conseil Municipal sur :

- La fréquentation

L'accueil de loisirs a ouvert du 6 au 31 juillet 2020. La fréquentation a été de 79 enfants présents et 52 familles. 3 stages équitation de 3 jours ont été organisés aux Ecuries d'Antho à Montigné.

Les 2 camps initialement prévus à l'extérieur ont été annulés en raison de la situation sanitaire liée au COVID-19.

4 912 H ont été réalisées durant le mois de juillet : en baisse par rapport à l'année dernière, en raison de l'annulation des camps et de la situation sanitaire.

2016	2017	2018	2019	2020
3170h	4508h	5260h	6668h	4912h

- L'équipe d'animation

L'équipe d'animation était composée de 6 animateurs diplômés BAFA ou équivalent, une animatrice stagiaire BAFA, un directeur stagiaire et une coordinatrice. Equipe en nombre suffisant et motivée sur les temps d'animation, un peu moins dans la préparation du centre.

- Les activités

Le thème de l'été était « *la découverte des métiers* ».

Pour compenser l'annulation des sorties à l'extérieur de la commune, l'équipe a fait appel à différents intervenants pour parler de leur métier aux enfants.

Au total 12 intervenants dont 6 parents se sont mobilisés : expérience à renouveler car très enrichissante ! La municipalité remercie tous les parents volontaires et les écuries d'Antho pour leurs disponibilités.

Des remerciements ont été ciblés auprès de toute l'équipe d'animation vacataire et titulaire pour leur engagement et leur organisation agile face aux recommandations sanitaires et qui ont permis aux enfants de passer de bonnes vacances au centre de loisirs.

Chacun regrette l'annulation de la fête de fin de centre compensée par un petit film réalisé par Anne-Sophie Gascoin et remis sur clé USB aux parents qui le souhaitent.

- Les locaux

Avec la mise en place du protocole sanitaire, nous avons dû séparer les enfants en 3 tranches d'âge (3/5 ans, 6/8 ans et 9/11 ans et utiliser les 3 salles du bâtiment ALSH/RAM. Chaque salle avait son propre accès direct vers l'extérieur pour éviter le brassage entre les différents groupes.

Les dortoirs de l'école publique ont été réquisitionnés pour la sieste des plus petits.

Bonne disposition des locaux, à reproduire pour l'année prochaine.

RENTREE SCOLAIRE 2020

179 enfants sont scolarisés dans les 2 écoles. 74 enfants fréquentent l'accueil périscolaire et plus de 90 le restaurant scolaire.

Une organisation respectant les mesures sanitaires nécessaires actuellement va être maintenue : déplacements sans croisements des différents groupes, salles différentes pour les 2 écoles à l'accueil et au restaurant scolaire, nettoyage quotidien et désinfection (par le personnel communal et renfort de la société AMIDOU).

REGLEMENT INTERIEUR DES DIFFERENTS TEMPS D'ACCUEIL (DOCUMENT ANNEXE)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- ACCEPTE le règlement intérieur présenté en réitérant la décision déjà prise en 2019 :

Pour toute désinscription de moins de 48h, le service sera facturé, sauf sur présentation d'un justificatif.

En cas de non-prévenance, le service sera facturé avec une majoration de 25%.

- ADOPTE la décision de permettre aux enfants de 10 ans et plus de se rendre seuls aux activités le mercredi hors du centre de loisirs en étant sous la responsabilité des parents.

Les enfants de moins de 10 ans peuvent également sortir et revenir au centre pour des activités hors centre de loisirs mais accompagnés d'un adulte.

DCM 003/SEPTEMBRE/2020

DATES DES COMMISSIONS POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE

- Le lundi 14 septembre à 18h15 : Commission Enfance Jeunesse
- Le Jeudi 17 septembre à 18h15 : Rencontre Mairie d'Ahuillé pour le projet intercommunal du RAM
- Le lundi 21 septembre à 18h15 : Rendez-vous avec la FAL pour le contrat du Service Civique

4- TRAVAUX URBANISME VOIRIE

PROJET MAYENNE HABITAT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que ce projet a été acté par la municipalité précédente. Les derniers documents ont été signés en mai 2020.

La programmation établie a été respectée en juin et juillet (désamiantage des locaux existants, devis pour la dépose d'un candélabre, rue des Ecoles, déménagement complet des locaux.

A la demande des élus lors du Conseil Municipal de juillet, la démolition prévue début septembre a été différée et une réflexion approfondie a été menée cet été avec 3 hypothèses :

- Maintien du projet actuel à 100 %.
- Suppression du projet et étude avec davantage de polyvalence du lieu notamment en direction des personnes âgées et de la petite enfance
- Maintien partiel du projet sans la démolition de la maison FOUQUET.

Cette analyse a été complétée par la présentation du projet par Mayenne Habitat.

Les conclusions sont les suivantes :

- Dossier très avancé au niveau des actes d'engagement et des devis signés (près de Mayenne Habitat, de l'architecte, des entreprises, de Laval Agglo et des services de l'Etat)
- Frais importants déjà engagés (environ 93 000 €)
- Perte de dotations en aide à la reconstruction et pénalités importantes à prévoir si changement

- Réhabilitation de la maison FOUQUET estimée à 247 000 €.

Monsieur le Maire sait que la majorité des élus regrette la démolition de la maison FOUQUET et aurait opté pour une réhabilitation différente du site. Mais, il demande au nouveau Conseil Municipal de se prononcer définitivement sur ce projet, en parfaite connaissance de l'impact près des partenaires engagés et sur les finances locales.

Il est ensuite procédé au vote à bulletins secrets (12 votants) :

✓ Maintien à 100 %	11
✓ Maintien partiel sans démolition	0
✓ Arrêt du projet actuel	0
✓ Vote blanc	1

Le projet va donc être poursuivi en l'état initial, contact va être pris pour programmer la démolition dès que possible.

Ce vote est toutefois complété par la demande à Mayenne Habitat de poursuivre la réflexion sur 3 points importants :

- Liaison à créer vers la Forge et /ou rue des Lauriers
- Aménagement du point de collecte des ordures ménagères
- Adaptation d'au moins 1 logement à l'accueil des personnes très âgées et/ou d'un service petite enfance

068

DCM 003/SEPTEMBRE/2020

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DES TRAVAUX URBANISME DU 25/08

Roger GODIN informe le Conseil Municipal qu'il a fait sécuriser le jeu extérieur des enfants (terrain de foot). Suite à l'installation du nouveau jeu prévu à l'accueil périscolaire (impossibilité actuelle, un seul agent technique présent cet été), il sera fait appel à un bureau de contrôle pour les 2 structures.

L'acrotère de l'église a été sécurisé. De nouveaux devis ont été demandés, afin d'établir des dossiers de demandes de subventions et de programmer les travaux de réparation.

L'étude de la mise en place des panneaux photovoltaïques pour la Salle de Loisirs a été réactivée. Un projet global sera présenté lors d'un prochain Conseil Municipal.

Lotissement du Coudray -2^{ème} tranche :

L'avancement des travaux est conforme à la programmation établie.

Il reste seulement quelques parcelles à vendre.

- Relance loi PINEL : La programmation du chantier COUDRAY va permettre aux acquéreurs par un projet « PINEL » de valider leur dossier avant le 31 décembre, date limite.

- Terre végétale

Suite aux travaux de viabilisation, de la terre végétale sera disponible uniquement en fin de chantier. Une liste chronologique des demandeurs est établie. Afin d'essayer de satisfaire le maximum de Montignéens, les quantités seront adaptées à la demande.

- Chemins :
La Chouanière : la réfection de ce chemin, annoncée depuis 2014, doit être une priorité ; R. GODIN va prendre contact avec la Municipalité de St Berthevin, (chemin mitoyen).
La Fellerie (coté route de Cossé) : demander des devis pour réfection.
- Travaux de fossés :
 - Echo des bois : problème eaux pluviales, à revoir avec le propriétaire
 - Propriété 1 Bis La Marandais : reprise de la réflexion engagée avec le propriétaire suite à sa demande d'achat d'un bout de terre (merlon) sur le bord su Chemin communal
 - Guérangeot et Chemin de la Vilatte : traverses de chemin à faire
 - Pont au chat : fin de chantier en cours – travaux pris en charge par le propriétaire.

5- VIE ASSOCIATIVE - COMMUNICATION

JOURNEE DU PATRIMOINE

Christelle PLANCHENAUlt informe le Conseil Municipal que pour cause de COVID19, la journée du patrimoine prévue le 20 septembre est reportée à l'année prochaine soit le Week end du 17 au 19 septembre 2021.

AUTRES ANIMATIONS LOCALES

D'autres animations sont prévues cet automne :

- pétanque : en attente de décision
- théâtre : reporté (février ou mars 2021)
- soirée périgourdine : en attente de décision

Pas de location de salles en septembre. A revoir pour octobre.

Concernant la mise à disposition des salles communales aux associations, une décharge sera signée par les responsables et un protocole sera mis en place (nombre de personnes limité, mise a disposition par la commune de produit anti-covid pour désinfection par les utilisateurs du matériel utilisé et des zones de contact ex : poignées de porte, interrupteurs, tables, chaises ...)

TELEPHONE MAIRIE - ASTREINTES

Un téléphone d'astreinte a été mis en place le 16 août **pour les urgences uniquement**, en cas de fermeture de la mairie. Le numéro (06.10.80.30.53) est affiché sur le site Internet et à la porte de la Mairie.

SITE INTERNET

La dernière mise à jour du site a été effectuée début septembre. Des compléments et transformations seront apportés avec l'aide du service civique.

6- LAVAL AGGLO

Les infos concernant les réunions seront regroupées lors de la prochaine séance.

ABRIBUS AU PORT SEC

Monsieur le Maire a fait une demande écrite à Laval Agglo pour la mise en place d'un abribus sur le parking. Le nombre de montées quotidiennes est insuffisant. Toutefois, la demande va être réexaminée.

7- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre des riverains de l'Impasse des Aulnes : ils retracent l'historique de leur problème d'évacuation des eaux pluviales et des risques d'inondations dans ce lotissement communal. Ce dossier date de 2009 et n'est pas réglé à ce jour.
Monsieur le Maire reconnaît les faits et regrette que le sujet n'ait pas été traité dans un plan communal global en même temps que la Jarrière lors du mandat précédent.
Cette compétence étant maintenant intercommunale, la lettre sera transmise à Laval Agglo.
- Mr Fabien HOUELIER est en congé maladie jusqu'au 25 septembre.
- Mme BALLU tient à remercier l'équipe municipale pour son soutien suite au décès de son époux.
- Une visite des bâtiments communaux sera programmée pour les élus dès que l'équipe sera au complet.
- G. TRAVERS et les adjoints se sont inscrits à des formations de l'AMF 53 (Association des Maires de France).

PROCHAINE RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Elle aura lieu le jeudi 15 octobre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0h20.

Visé par le secrétaire,
de séance,

Le Maire,

